



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

#### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23 / 07 / 2024

Dossier complet le : 23 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : 2024\_8169

## 1 Intitulé du projet

Mise à 2 \* 2 voies de la RD 500 et de la RD 25 sur les communes de Sin-le-Noble et de Dechy

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Département du Nord

Collectivité territoriale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 2 5 9 0 0 0 1 8 0 0 0 1 4

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

CUVILLIER

Arnoult

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6 - b - Infrastructures routières	Élargissement d'une route existante à deux voies pour en faire une route à quatre voies sur une longueur ininterrompue de 5,7 km.
47 - Premiers boisements et déboisement en vue de la reconversion de sols	Déboisement d'une surface de 2,261 hectares.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La RD500, encore appelée Rocade Est de Douai, assure la liaison entre la RD 643 ainsi que la RD 621 au sud, et l'autoroute A 21 au nord, en interceptant au passage la RD 645. Elle a été mise en service dans les années 1980 à 2x1 voie et a été conçue dès l'origine pour être doublée.

Cet axe supporte un trafic élevé : la campagne de comptages d'octobre 2008 a permis d'évaluer le trafic moyen journalier sur le RD 500 à 22 000 véhicules, dont 9.3% de poids lourds, pour le secteur entre l'A21 et la RD58 et à 24 500 véhicules pour le secteur de la ZA du Luc.

Le présent projet consiste au doublement de la voirie de la RD500 et de la RD 25 sur les communes de Sin-le-Noble et Dechy depuis le giratoire de l'A21 jusqu'au premier giratoire de l'hôpital. Cette mise à 2\*2 voies comprend aussi l'aménagement d'un itinéraire dédié aux modes actifs.

#### 4.2 Objectifs du projet

- Augmenter la fluidité du trafic sur la RD 500 et la RD25 :

Une des vocations principales de la RD500 est d'assurer le transit Nord-Sud entre l'A21 et la RD25. Or, les études de trafic déjà menées exposent une situation actuelle proche de la saturation et une situation future avec une saturation intégrale des points d'échanges.

- Réconcilier la RD 500 et la RD 25 avec le paysage et les modes actifs :

Les aménagements mis en œuvre sur la RD 500 offrent l'opportunité de retravailler le paysage de la RD500 et la sécurisation du cheminement doux (piéton et cycles) le long de la RD500 et de la RD25.

- Permettre le passage des engins agricoles sur la RD 500 et la RD 25 :

Le projet prendra en compte le passage de divers flux de véhicules, devra intégrer les engins agricoles, dépourvus d'itinéraire de déviation.

- Desservir au mieux le secteur des Epis et sa zone commerciale

- Sécuriser l'itinéraire :

Sur une période de 6 ans (2015-2021), selon les données du CD59, 18 accidents ont été répertoriés (11 corporels, 7 matériels, aucun mortel), faisant état de 14 blessés hospitalisés sur la RD500.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le doublement de la RD 500 et de la RD 25 comprend :

- la mise à 2\*2 voies de l'ensemble de l'itinéraire routier (dont assainissement, éclairage public au besoin, etc.) ;
- le doublement des 5 ouvrages d'arts concernés par le linéaire (4 ouvrages d'art sont déjà doublés) ;
- la reprise de la chaussée existante ;
- la reprise éventuelle des giratoires (élargissement sur les anneaux centraux) ;
- intégration des modes doux : réfection de la piste cyclable existante et ou création d'une nouvelle piste et ou création d'un itinéraire dévié ;
- mise en place des mesures d'évitement et de réduction pendant la phase travaux ;
- mise en place des mesures compensatoires ;
- les travaux d'aménagements paysagers

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La gestion de l'aménagement reste à la charge du Département du Nord.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable dans le cadre du Code de l'Urbanisme en 2023 (dossier joint en annexe). Les autres procédures envisagées :

- Loi sur l'eau (Autorisation)
- Dossier de Défrichement ;
- Dossier de dérogation espèces protégées ;
- Étude d'incidence Natura 2000 ;
- Dossier DUP/DP

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le profil en travers type de la chaussée est élargit en moyenne à 29,3 mètres. Largeur supplémentaire type de la voirie : environ 14 mètres. Longueur totale du linéaire concerné = 5,7 km	

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 5 0 ° 2 2 ' 5 9 " 7 Lat. : 0 3 ° 0 7 ' 5 5 " 7

Point de d'arrivée : Long. : 5 0 ° 2 0 ' 3 0 " 0 Lat. : 0 3 ° 0 6 ' 0 8 " 2

### Communes traversées :

Sin-le-Noble, Dechy

### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Dechy, PLU de Sin-le-Noble

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures terrestres dans le Département du Nord, troisième échéance.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des sites patrimoines remarquables référencés au PLU de Sin-le-Noble sont localisés à proximité du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le SDAGE Artois - Picardie, le périmètre du projet se trouve partiellement en contexte humide avec la présence de zones à dominante humide. Des inventaires zones humides ont été réalisés et sont donnés en annexe p.133 du document "Bio-évaluation Faune - Flore - Milieux naturels - Étude d'impact - Décembre 2023" - Annexe 8. 2. 2
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Sin-le-Noble concernée par un PPR Risque industriel approuvé (PPRT SOGIF – WAZIERS). Le projet est localisé en dehors des périmètres d'exposition au risque.  <input checked="" type="checkbox"/> Approuvé par arrêté préfectoral du 23 novembre 2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZSC - FR3100504 - Pelouses métalliques de la plaine de la Scarpe 3,03km - ZPS - FR3100506 - Bois de Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux : 4,08km - ZPS - FR3100507 - Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe : 7,18 km - ZPS - FR3112005 - Vallée de la Scarpe et de l'Escaut : 6,98km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas dans le périmètre de protection. Il existe un terril classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO à environ 2 500 mètres au Nord Ouest du projet.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Département a pour objectif de recycler et de valoriser au maximum les matériaux dans le respect des exigences technologiques, environnementales et de santé publique.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de réutiliser au maximum les matériaux en place, à défaut des matériaux d'apport seront nécessaires.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux importés en fonction des besoins.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement possédera son propre réseau d'assainissement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des premiers inventaires ont été réalisés pour définir les impacts. Le rapport est donné en annexe.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude d'incidence Natura 2000 approfondie devra être réalisée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une première enquête CORDON a été réalisée en septembre 2021 avec 19 points de comptages. Une étude de circulation spécifique et plus approfondie sera réalisée en parallèle des études de Maîtrise d'œuvre à venir.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'un projet routier qui génère de la circulation et donc du bruit. Une étude acoustique spécifique sera réalisée en parallèle des études de Maîtrise d'œuvre à venir.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La reprise de l'éclairage public est intégré dans le projet. Au maximum il sera proposé une installation identique à ce qui est déjà en place sur la route existante.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude spécifique air et santé sera réalisée pour le projet.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux de ruissellement en provenance de la plateforme routière après traitement et tamponnement.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de surface et/ou souterraine (infiltration) selon les résultats des études d'assainissement

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Pollution chronique liée à la circulation routière ; - Pollution saisonnière liée au sel lors de la viabilité hivernale  Un traitement avant rejet sera réalisé.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Département ne possède pas encore tout le foncier nécessaire pour les mesures compensatoires associées au projet.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### **6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### **6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Les principaux résultats écologiques disponibles issus des études précédentes sont présentés dans l'annexe 2023-12-13\_CERE\_13\_12\_2023\_RD500\_Etude\_ecologique.pdf

### **6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

La logique Eviter Réduire Compenser a déjà été appliquée dès les études préalables. Cette démarche sera intégrée dans toutes les études et travaux à venir.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Sans objet

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	L159_CD59_RD500_DIAG_1.2.pdf	<input checked="" type="checkbox"/>
2	2023-12-13_CERE_13_12_2023_RD500_Etude_ecologique.pdf	<input checked="" type="checkbox"/>
3	L1759_Rapport_présentation_programme_de_base_3_MLB.pdf	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

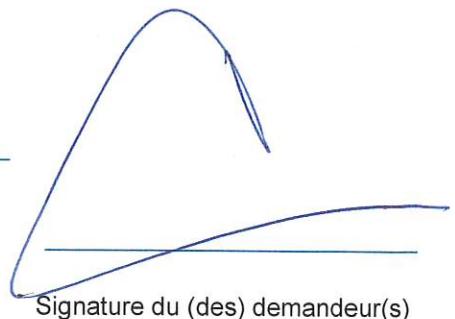
Nom CUVILLIER

Prénom Arnoult

Qualité du signataire Directeur de la Voirie

À Lille

Fait le 1 9 / 0 7 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)

